

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 54 (1966)

Heft: 65

Artikel: Genève : exposition Marcelle Galopin et Ginette Burkard

Autor: Glopin, Marcelle / Burkard, Ginette

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-271434>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Allô la ville, ici la campagne

Les pieds contre la muraille ou paysanne dans le vent?

Il est une existence que nos jeunes agriculteurs n'ont pas connue et pourtant une génération seulement les en sépare : la vie du paysan qui s'en allait bien avant l'anore au devant d'une journée interminable, vers un travail qui le conduirait à la limite de ses forces, la vie de la paysanne qui lavait son lingé à la fontaine, pétrisait son pain, courrait de droite et de gauche pour soulager la peine de l'homme.

Tout cela est un temps révolu que la vertigineuse évolution de l'agriculture fait oublier à une jeunesse souvent revendicatrice et peu inclinée à considérer comme un acte de sa gêne l'hésitation de ses ainés devant certains de ses projets.

Elle souhaiterait investir, réformer, innover davantage encore sans considération pour l'endettement qui pèse toujours plus lourdement sur l'agriculture la plus endettée d'Europe.

Et à l'espoir des parents de sentir des forces jeunes assurer la relève s'ajoute le souci de transmettre une situation viable, qu'aucun investissement imprudent n'aurait détériorée.

Je souhaite, en abordant ce problème, qu'on comprenne bien dans quel esprit je l'expose : je n'entends nullement ajouter une page au chapitre des vaines jérémiaades ni de contredire des idées progressistes. Je souhaite simplement attirer l'attention sur une faille qui risque à brève échéance d'ébranler la stabilité financière de maintes exploitations agricoles.

Pour illustrer de façon concrète l'évolution de notre monde rural, je me réfèrerai aux statistiques de mon village de domicile, ses mouvements démographiques m'étant connus et étant représentatifs de la migration paysanne.

IL Y A UN SIÈCLE...

Mon village, mi-pommes mi-raisin, tirait l'essentiel de ses ressources de sa bonne terre à blé, de l'élevage, de ses nombreux vergers et de ses vignes poses de vigne accrochées aux coteaux. Plusieurs fermes avaient leur pressoir et l'on buvait son vin comme on mangeait son pain, pâtri à la ferme.

L'argent ne sortait guère que pour l'indispensable et l'on vivait une période où l'investissement en machine était minime. Et l'endettement agricole n'avait pas fourni à une paysanne d'alors matière à réflexion.

Mon village comptait 350 habitants, dont la majorité étaient paysans. Aujourd'hui, 254 habitants répartis en 72 ménages voit minorisée sa classe agricole qui ne compte que 20 ménages.

De petits domaines ont disparu et la surface cultivable, amputée de quelques parcelles deviennent terrain à bâtir, a vu sa valeur suivre la vertigineuse ascension de celles des biens-fonds : les quelques mille poses que compte le territoire communal taxées il y a un siècle près de 370 000 fr., le sont aujourd'hui 5 600 000 fr.

Comment, dès lors, avec une population passant restreindre augmenter la capacité de production d'un sol devenu cher, sinon en transformant les structures établies et en investissant un capital important dans la mécanisation.

MODIFICATION DES STRUCTURES

Mon village, comme tant d'autres, a vu ses vignes disparaître. Des vignes poses de jadis, il en reste à peine quatre aujourd'hui. On ne peut plus, rationnellement, être paysan et vigneron. Une spécialisation s'impose comme est nécessaire aussi une excellente formation professionnelle.

Des stages et la fréquentation d'école d'agriculture ont ouvert l'esprit de nos jeunes ruraux. Ils souhaitent appliquer chez eux ce qu'ils ont vu ailleurs.

En déplorant que les ainés, qu'ils voyaient avec eux dans le vent, restent les pieds contre la muraille, sceptiques et parfois anxieux.

INVESTIR, MAIS JUSQU'OU?

Consciente de ce que seul un investissement important permettrait aux jeunes agriculteurs d'adapter leur production aux besoins réels du marché, en augmentant le rendement de leurs exploitations tout en diminuant leur peine, la paysannerie se demande jusqu'à quand restera rentable cette terre qu'il faut hypothéquer génératrice après génération pour octroyer à chaque enfant sa part de patrimoine.

UNE ASSURANCE SURVIVANT

Ce problème n'a pas été ignoré par les promoteurs de la Charte sociale agricole qui apportera vraisemblablement une réponse à l'agriculture vaudoise dans ce domaine. Louable projet d'une Charte qui va tenir de mettre son pied, dans son programme de prévoyance sociale, une assurance-survivants partielle qui facilitera la reprise de l'exploitation, au décès du père, par l'un des membres de la famille. Mais les problèmes de l'endettement agricole ne seront pas résolus pour autant.

Le couple paysan espère une révision du droit successoral avant d'être obligé d'adopter pour planning familial la solution de l'enfant unique.

UNE FORCE POUR LE PAYS

Parues dans un quotidien lausannois, retenez ces quelques lignes extraites d'un article

Cinq mille femmes en colère

L'égalité des salaires masculins et féminins met beaucoup trop de temps à s'établir. Ce devrait pourtant être chose faite dans les pays du Marché commun.

C'est pourquoi, en Belgique, cinq mille ouvrières se sont mises en grève le 16 février, pour protester contre l'inégalité de rémunération dont elles sont victimes. En signe de protestation, le 25 avril, elles ont marché sur Liège à travers la banlieue industrielle.

La grève des femmes, à Herstal, a réduit une partie du personnel masculin au chômage, mais les hommes ont fait preuve de solidarité syndicale.

Les grévistes ont adjuré les travailleuses des pays voisins à secouer leur apathie et à réclamer l'égalité des salaires, pour un travail de valeur égale, entre hommes et femmes.

C'est la première fois qu'un tel mouvement est déclenché par des femmes.

Le 5 mai, la grève a pris fin. Les ouvrières ont réussi à obtenir les mêmes salaires que les hommes employés aux mêmes travaux. Elles étaient jusqu'à près de 30 % de moins qu'eux.

Comment ont-elles vécu durant ces deux mois et demi ? Avec 80 fr. par semaine environ, grâce à certaines allocations. Elles n'ont plus un sou d'avance, mais elles ont gagné !

sur nos organisations féminines agricoles, en guise de conclusion : « Ces paysannes, c'est une force pour le pays. J'y verrai presque l'ancrage qui retient fermement l'agriculture dans la mer tourmentée des conquêtes économiques. »

Puissent-elles aussi, dans ce monde où les générations s'affrontent, apporter leur lucidité et leur clairvoyance.

Yv. Bastardot

La coopération entre hommes et femmes dans l'Eglise, la famille, la société

(suite et fin)

D'une manière générale, l'attention des Eglises est attirée sur toutes ces questions et il leur est demandé de faire preuve de réalisme : affirmer, comme elles le font, que la tâche première de la mère est de donner la priorité au développement harmonieux des enfants, c'est entre autres être attentives aux salaires insuffisants ne permettant pas à un homme seul d'élever sa famille, c'est participer aux efforts des pays en voie de développement, etc... c'est, en d'autres termes, passer des mots aux actes.

Le Département prépare aussi une étude d'ensemble sur le célibat. Dans maints pays, le nombre important de femmes célibataires a été le point de départ de la promotion de la femme dans le monde du travail ; de même, ce sont elles qui ont été les éléments stables des travailleuses bénévoles, puis professionnelles des divers services sociaux.

Ces quelques exemples suffisent à montrer, je pense, combien le travail du Département est nécessaire à l'élaboration d'une pensée plus actuelle, plus intelligente, une pensée organisée et concrète des rapports nouveaux que les temps nouveaux appellent hommes et femmes à instaurer dans la société, comme dans la famille.

Vocation commune dans l'Eglise

Il est naturel que ces formes soient cherchées également dans le cadre des communautés chrétiennes, où les structures traditionnelles, comme ailleurs, sont de plus en plus fréquemment mises en question. Déjà une fois dans ce journal, nous avons essayé de relever les questions que peut poser l'accès de la femme au pastoraat et nous n'y reviendrons pas aujourd'hui, mais il est évident par exemple que, même là où les laïcs partagent avec le clergé la responsabilité

Un exemple de coopération authentique et efficace entre hommes et femmes nous est fourni par l'Armée du Salut, et cela dès une époque où cette notion allait à l'encontre de toutes les idées reçues ; on peut en dire autant de la Société des amis (Quakers) où l'égalité complète entre hommes et femmes a pu aussi être respectée dans tous les secteurs d'activité.

Pour conclure ces quelques notes qui ne peuvent donner qu'une idée bien fragmentaire de l'immense travail du Département de coopération, j'exprimerai un vœu : que celles et ceux parmi vous qui sont engagés dans cette même recherche demandent la documentation là où elle se trouve *, que celles ou ceux qui ont une pièce à verser à cet immense dossier « Coopération entre hommes et femmes » le fassent à la même adresse, c'est avec le matériau humain que l'on fait avancer une idée, et de nos jours nul ne peut entreprendre une étude seul sans profiter du travail des autres ni sans faire profiter les autres de ses propres découvertes. J'ai bien dit : **ceux** et celles, rejoignant une idée chère à Mlle Barot : la coopération entre hommes et femmes à tous les niveaux, c'est l'affaire de tous.

Jacqueline Laporte

* Conseil œcuménique des Eglises (Service des publications), 150, route de Ferney, 1211 Genève 20.

Genève

Exposition

Marcelle Galopin et Ginette Burkard

Il fallait une visite dans le calme pour apprécier à sa valeur le travail des deux artistes qui ont exposé en mai à l'Athénée.

Marcelle Galopin

Cette artiste ne présentait que des paysages ; ils étaient très nombreux et variés, peut-être un peu trop près les uns des autres. Avec plaisir, nous avons remarqué qu'un certain nombre de ces peintures, qu'elles aient été des aquarelles, des gouaches ou des huiles, se classaient par leurs couleurs et leur composition ample et simple bien au-dessus de certaines autres trop conventionnelles à notre goût. Nous avons tout spécialement admiré « Malagnou-Villereuse », « cour des Eaux-Vives », « rue Galande, à Paris ». Sont aussi fort bien venues : « Burano », « Savoie » (12), « Oliviers » (23), « Près Choulex », ainsi que « Génêve » et « Coupe d'arbres ».

Quelle joie semble avoir eue Marcelle Galopin à fixer au cours de ses voyages proches ou lointains, les paysages qui l'ont enchantée !

Ginette Burkard

Douée d'une tout autre nature, ce peintre a présenté des compositions solides, reflétées où rien n'est laissé à la facilité.

Parmi les figures « 17 ans », nuancé, plein de charme, est produite une complète réussite. Reggions seulement qu'un peu de lumière en haut, à droite, aurait donné à cette exécution une toile un peu plus satisfaisante. Le grand nu « Accord en rouge » est d'une belle venue, dans une belle pâle ; tout au plus pourrait-on se demander si ces deux rouges ne sont pas plutôt un désaccord. Quant à « l'Eventail bleu », il montre plus d'hésitation dans le choix des couleurs.

« Jeune et bleu » est une nature-morte vigoureuse, un peu dur même, où la cruche si unie aurait pu s'intégrer mieux aux autres objets, très compartimentés. Nous critiquons mais nous adorons aussi tout ce travail sérieux fait dans un bel effort de perfectionnement.

Trois grands panneaux tranchaient complètement sur le reste de l'exposition. Ils sont l'expression d'une souffrance profondément ressentie. De tons neutres, sans aucune note de couleurs, mais avec une certaine puissance dans la composition, ils émeuvent, ils font mal. Hélas ! cette douleur n'est pas inventée ; ces sont probablement des images que l'artiste devait extraire d'elle-même pour ne plus en être obsédée. Toutefois, il y a une mesure qu'il ne faut pas dépasser ; deux petites toiles dans le même esprit, étaient carrément pénibles à regarder.

Quant aux dessins à la plume, ils étaient intéressants, d'une jolie écriture.

Ginette Burkard a quelque chose à dire, elle doit poursuivre ses recherches et tâcher de trouver « son » style.

VACANCES

Jeunes filles

Vaumarcus : 16-23 juillet

Educateurs et éducatrices

Vaumarcus : 13-18 août

Femmes protestantes

Vaumarcus : 23 ou 25 septembre

Renseignements : Mlle M. Waldvogel, chemin des Pavés 8, 2000 Neuchâtel ou M. R. Curchod, Fauconnières 5, 1012 Lausanne.

Mères et femmes seules

Crêt-Bérard : 12-17 septembre

19-24 septembre

Renseignements : Mlle V. Rosset, chemin Clergère, 1009 Pully.



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHATEL

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie

Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes du sexe féminin. Combinaison spéciale pour les jeunes mariés.

Institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCES GÉNÉRALES: 1, RUE DU MOLE, NEUCHATEL Tél. (038) 5 73 44
34. AV. L.-ROBERT, CHAUX-DE-FONDS (039) 2 69 95



Ecole pédagogique privée
LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27
● FORMATION
de gouvernantes d'enfants
de jardinières d'enfants
et d'institutrices privées

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous

FLORIANA
Direction : E. PIOTET
● PRÉPARATION
au diplôme intercantonal
de français